

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2017 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 octobre 2016 s'est réuni le jeudi 27 octobre 2016, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis VOGEL, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis VOGEL, Maire

Monsieur Gérard MILLET, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Renée WOJEIK, Monsieur Romaric MOYON, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND, Monsieur Anthony LEMOND, Adjoints

Monsieur Xavier LUCIANI, Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Madame Catherine STENTELAIRE, Monsieur Mourad SALAH, Madame Corinne AUBANEL, Madame Chrystelle MAROSZ, Madame Valérie VERNIN, Monsieur Claude BOURQUARD, Conseillers Municipaux

ABSENTS NON EXCUSES:

Monsieur Thierry BRISSON, Monsieur Baytir THIAW, Monsieur François KALFON, Madame Djamilia SMAALI PAILLE, Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAINARD

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Monsieur Jean-Claude COULLEAU a donné pouvoir à Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Madame Chrystelle MAROSZ, Monsieur Mohamed MOKEDDEM a donné pouvoir à Monsieur Mourad SALAH, Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Ségolène DURAND, Monsieur Christian CLAUSE a donné pouvoir à Monsieur Noël BOURSIN, Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO a donné pouvoir à Monsieur Claude BOURQUARD

SECRETARE :

Monsieur Romaric MOYON

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné Monsieur Romaric MOYON en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Constaté la désaffectation effective de l'usage du public et de tout service public des parcelles cadastrées section AX n° 11-23-24-76 pour partie, d'une superficie de 8 286 m² environ, situées rue Marcel Houdet à Melun et décidé de leur déclassement du domaine public communal afin de les incorporer au domaine privé communal.
- ✓ Autorisé l'échange foncier avec ICF LA SABLIERE de la parcelle cadastrée section AX n° 63 P, d'une contenance de 2 350 m² environ, sise Square Lebon - Rue Marcel Houdet à Melun, en nature de terrain non bâti, valorisée à 240 000 €.
- ✓ Autorisé la cession des parcelles AX n° 87, 89, 91 et 93 d'une superficie de 8 286 m² environ, sis rue Marcel Houdet à Melun au prix de 3 814 700 € au profit de la Société ALTAREA COGEDIM pour un programme de 170 logements maximum.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire


Monsieur Louis VOGEL

